

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1041

Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : NADRY AICHA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : ..... Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Docteur H.S. SAKKAT**  
Gastro - Endocrinologue  
Angle Rue D'Azemmour et Bd. Sidi Abderrahmane  
Immeuble Communale 3ème étage  
(en face de Carrefour) - Hay Hassan  
Casablanca - Tél. : 05 22 89 36 19

Date de consultation : 13 AVR 2021

Nom et prénom du malade : NADRY AICHA ..... Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Affection Digestive

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : .....

**10 MAI 2023** **13 AVR 2021**

**ACCUEIL**

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13 AOUT 2023		5	300.	<p style="text-align: center;">DOCTEUR SAKAKI</p> <p style="text-align: center;">Gastro-Entérologue</p> <p style="text-align: center;">Avenue Hassan II, 1000, 10000 Casablanca (immeuble Commercial 3ème étage face de Carré Four) - Hay Hassani Casablanca - Tel: 05 22 89 36 19</p>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. BERNARDINUS DE BONNAT TELE: 0521 20 00 00	13(04) 2023	318,10

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

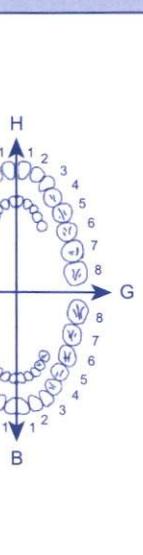
## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux



O.D.F

PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT  
MASTICATOIRE

COEFFICIENT

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

D	H
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

### **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

## Docteur Salma SAKKAT

Spécialiste des Maladies  
de l'Appareil Digestif et du Foie  
Endoscopie Digestive - Echographie Abdominale  
Proctologie Médico-Chirurgicale  
Ancien interne du CHU de LYON  
Ancien interne du CHU de CASABLANCA



## الدكتورة سلمى السقاط

اختصاصية في أمراض  
الجهاز الهضمي والكبد  
التشخيص بالمنظار والصدى  
أمراض وجراحة المخرج  
طبيبة داخلية بمستشفى ليون (فرنسا)  
طبيبة داخلية سابقاً بالمركز الاستشفائي ابن رشد

Casablanca le : 13 AVR. 2023

N<sup>o</sup> NADIA AÏCHA

23/10  
1 - عوزانی   
14/11 le soir  
14%  
2 - دوكس   
59, 14/11 au soir.



3 - Dr Raxier  GAZ - DIVERTICULITIS

96, 0 2 vapours + 215

4 - Allait   
14/11 le matin

T: 318,10

En cas d'urgence : 06 55 53 36 07 ou contacter la Clinique La Source - Tél : 05 22 20 14 40 / 41

Docteur H.S. SAKKAT  
Gastro - Enterologue  
Angle Rue D'Azemmour et Bd Sidi Abderrahmane  
Immeuble Communale 3ème étage  
en face Carrefour Tramway Hay Hassani - Casablanca - Tel : 05 22 89 36 19

Angle route d'Azemmour et Bd Sidi Abderrahmane, Seat près Immeuble B - 3<sup>ème</sup> étage N° 10,  
(en face Carrefour) Tramway Hay Hassani - Casablanca - Tél. : 05 22 89 36 19 - GSM (RDV) : 06 70 99 80 99  
Patente : 35003869 - ICE : 001946363000083 - E-mail : sakkatsalma@yahoo.fr

UT.AV:

70 2025

P.P.V

LOTN°: 6R0102

23 10

N° C.E: DA20191406324DMP/20UCA/MAv3

P.P.C : 96 DH

Lot : 22ETS

Exp : 30/11/25

Fabriqué en France par  
Pileje INDUSTRIE

Distribué par TOP PHARMA  
233, ZI Sud-Ouest, 28800  
Mohammedia, Maroc

TOP PHARMA

أوديبيا

أود

حبوب صامدة للعصارة الف



COOPER  
PHARMA

UT.AV. :

LOT N° :

PPV (DH) :

LOT: 211543  
PER: 05-2024  
PPV: 140.000H



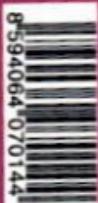
Lot N° / Batch N°  
Fab / Mfd /  
Per / Exp /  
تاريخ الصلاحية /

Dr. Rougier®

GAZ - DIGESTION  
GAS - DIGESTION



COOPER PHARMA  
PPC: 59,00 DH



poids net / net weight : 3,9 g

## CAPSULES au Fenouil et Siméticone

*Fennel and Simethicone Soft Capsules*

- Aide à soulager les sensations de ballonnement
- Contribue au bien-être digestif
- Helps relieve bloating
- Contributes to digestive well-being

Complément alimentaire  
Food supplement



25  
capsules molles  
soft capsules